

Afrique - Ouganda

Présumé coupable

Libéré sous caution après 13 mois de prison, Augustine Okello reste incertain sur son sort

3 août 2012

L'ancien présentateur de la matinale de *Rhino Fm* reste incertain sur son sort. Après treize mois derrière les barreaux sans jamais avoir été jugé, **Augustine Okello** a été libéré sous caution le 26 juillet 2012. Il n'a jamais été présenté à un tribunal qui puisse juger l'affaire sur le fond. Selon des observateurs locaux, les sept conditions fixées par le juge pour ordonner sa remise en liberté provisoire sont très sévères : 3 200 euros de caution ; convocation régulière au commissariat et devant la Haute cour de Kampala ; interdiction de quitter la ville de Lira, où il réside, sans accord des autorités, etc.

"Si sa libération provisoire constitue une bonne nouvelle pour le journaliste et sa famille, nous restons très préoccupés pour lui. Augustine Okello a passé plus d'un an en détention provisoire, la présomption d'innocence n'a pas été respectée, ses droits fondamentaux ont été bafoués. L'absence de date pour son procès suscite inquiétudes et indignation. Elle renforce par ailleurs les pressions sur ce journaliste qui a suffisamment souffert", a déclaré Reporters sans frontières.

Augustine Okello, alias "Rouks", a été officiellement inculpé, le 1er août 2011, pour "trahison", un crime passible de la peine de mort en Ouganda. Il est poursuivi, dans le cadre d'une [enquête sur la mort d'un colonel dissident, pour de prétendues activités subversives](#) et une implication auprès de partis d'opposition.

Photo : Augustine Okello
